



CHANTIER JEUNES

Quinze de nos adolescents ont participé cet été au « chantier jeunes » organisé par la commune en partenariat avec les associations « Cravant solidarité » et « les amis d'Accolay ».

Trois groupes de 5 jeunes se sont succédés du 12 au 30 juillet. Ils se sont attelés au nettoyage du ru les lundis et mardis à Cravant, à l'entretien des lavoirs et des bancs d'Accolay les mercredis et jeudis et ont bichonné les lavoirs et la jachère de Cheuilly le dernier vendredi.

Quinze adolescents chaussés de bottes en caoutchouc et armés de binette « comme des poissons dans l'eau » au service de la commune, ont été récompensés en fin de semaine d'une bourse de 80 euros et d'un diplôme.

Un grand merci à Pascale, Elvina, Séverine, Jean-François et Christopher pour l'encadrement, aux bénévoles des associations qui ont transporté nos jeunes et préparé « les enveloppes », à nos amis d'Accolay et de Cheuilly pour leur accueil chaleureux...et à nos jeunes pour leur ponctualité, leur assiduité et leur inégalable bonne humeur.



Deux Rivières
Accolay • Cravant

Marché de saison

Le samedi 04 décembre 2021
De 15H00 à 19H00

Place de l'église à
ACCOLAY

BUVETTE - RESTAURATION

Produits bio
Artisanat
produits locaux



JOYEUX NOËL

Standard : 03 86 42 23 34

Permanence téléphonique :

Tous les jours de 9H à 12H et de 14H à 18H
(17H les mardis et vendredis)

Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site Internet : www.cravant-yonne.fr

www.accolay.eu

HORAIRES D'OUVERTURE PUBLIC :

Mairie d'Accolay : le 1^{er} mardi du mois de 14H à 18H.
Les autres mardis sur rendez-vous de 16H30 et 18H.

Mairie de Cravant : le lundi de 14H à 18H,
le mercredi de 9H à 12h et le jeudi de 14H à 18H.

Permanence sociale :

Le jeudi de 14H30 à 17H.

Par Sabrina Facon

[Le Petit Journal]

Octobre-Novembre-Décembre

Année 2021-N°6

Bulletin d'information de la commune



Articles :

- Café citoyen
- Chantiers jeunes
- 600 ans de la bataille de Cravant
- Marché de saison à Accolay



Deux Rivières
Accolay • Cravant



LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

A ce jour, l'été a tiré sa révérence et nous gratifie (pourvu que cela dure) d'une arrièr saison plutôt souriante.

Souriantes aussi sont les nouvelles en général.

Il est sans doute un peu tôt pour crier victoire quant au recul de la pandémie mais, pour l'heure, en FRANCE, les signaux sont encourageants et incitent à l'optimisme.

Le bulletin précédent, qui était accompagné du calendrier de ramassage des poubelles, a été très mal distribué ou pas du tout par les services postaux, que, bien évidemment, nous n'avons pas rémunérés.

La commune de Cravant a bénéficié du don d'une grange et d'une maison dans la cour Balouze. Nous allons en profiter pour répondre à la demande de Cédric en agrandissement la boucherie. Les travaux débiteront en 2022.

Les travaux de la Halte nautique, eux, débiteront avant la fin de l'année, (projet communautaire).

Concernant la voie douce du vélo route à CRAVANT porte d'Orléans, l'étude a été réalisée.

Par ailleurs, une étude est en cours pour des travaux communs avec la Communauté de Communes pour les locaux techniques qui serviront à leurs agents et aux nôtres.

Les fils nus basse tension vont être enterrés sur l'ensemble du Hameau de CHEUILLY, de la rue de la guinguette à CRAVANT et de la rue du canal à ACCOLAY.

Un aménagement de sécurité va être mis en place à l'entrée d'ACCOLAY côté BAZARNES.

Enfin, les passages piétons vont être repeints ou créés sur l'ensemble de la commune et des miroirs supplémentaires vont être installés.

Concernant la salle de Cheully, les études sont lancées.

Nos enseignantes, rencontrées lors du dernier conseil d'école de Cravant sont très satisfaites des travaux effectués cet été par les agents techniques. Leur projet d'école est riche et novateur, et le travail de l'équipe enseignante mérite d'être salué.

Nous avons installé quelques bancs supplémentaires suite à des demandes et des poubelles à crottes pour nos compagnons les chiens pour pallier aux incivilités de certaines personnes.

Enfin, même si je ne vous en dis pas plus dans l'immédiat pour conserver un peu de surprise, sachez d'ores et déjà que plusieurs manifestations sont programmées en fin d'année pour retrouver l'ambiance des fêtes de Noël d'avant la crise sanitaire.

Reste maintenant à souhaiter que la crise COVID ne reprenne pas du poil de la bête, si vous me permettez cette expression familière.

Comme vous tous, nous sommes impatients de reprendre une vie « normale », sans entrave, et surtout de concrétiser les projets et les ambitions qui sont les moteurs de notre action pour les villages.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année.

Cordialement,

Le Maire, Alain Loury

REGISTRE D'ETAT CIVIL



Mariages

27/02 MARCOUX Valentin et ABSI Charlotte - Cravant

28/05 DELANCE Philippe et MILLOT Sylvie - Cravant

17/07 HAMIM Salim et HOUFRI Souhaila - Cravant

24/07 VENTURA Pascal et MIENVILLE Isabelle - Cravant

26/06 LOMBARD Thierry et LEMONNIER Sandrine - Accolay

24/02 TRINIDAD GARCIA DEL RIO Maria - Cravant

28/03 EL IMRANI Habiba - Cravant

15/04 ROJOT Yvette - Cravant

19/07 BASTÉ Michel - Cravant

15/12 LECLERCO Lucien - Accolay

26/12 LOIRE Mauricette - Accolay

08/02 BILLAUDOT André - Accolay

08/08 MAISONNET Marcelle - Accolay

21/08 ROQUES Jean-Louis - Accolay

12/09 IODTSCHIN Pierre - Accolay

Décès

28/01 MALIVERT Thierry - Cravant

04/03 MOREL Michèle - Cravant

PACS

18/03 FACON Sabrina et DELUNE Renaud - Cravant

03/05 REGNIER Amandine et RENAULT Stéphane - Cravant

28/05 PATRON Alexia et CHAPEL Ludovic - Cravant

25/10 GARCIA Eugenia et SALGUERO Patrice - Cravant

Naissances

27/07 ACHEOOR Menel - Cravant

17/06 LE GOURRIEREC Isaac - Cravant

24/02 LINDET Tom - Cravant

27/01 VIDEIRA Lucas - Cravant

21/01 DALLA MUTTA Noham - Accolay

LA VIE DE LA COMMUNE



CRAVANT SOLIDARITÉ

Nous vous donnons enfin de nos nouvelles après tous ces mois d'inactivité dus à ce « foutu » virus. Depuis septembre nous avons repris quelques-unes de nos activités en espérant que les mois qui viennent nous permettent de les étoffer.

Le **vestiaire** d'abord. Il est ouvert comme précédemment le 1^{er} lundi de chaque mois de 14 h à 17 h et le 3^{ème} jeudi de 17 h à 19 h et il ne désemplit pas à chaque jour d'ouverture : de septembre jusqu'à fin novembre ce sont 502 articles qui ont trouvé preneurs. Nous vous rappelons que si vous voulez faire des dons de vêtements en bon état vous pouvez nous les apporter aux heures d'ouverture du vestiaire. Merci d'avance.

Pour compléter notre activité vestiaire, le **samedi 27 novembre** de 10 h à 17 h est prévu un **déstockage** de ce vestiaire : tous les articles seront mis en vente au prix de 1 ou 2 euros.

Les **goûters récréatifs** pour les habitants du village âgés de plus de 65 ans et munis du passe sanitaire ont repris également. Le dernier en date s'est déroulé le jeudi 4 novembre. 30 personnes étaient présentes : l'ambiance y est toujours très chaleureuse et c'est un plaisir de partager ces bons moments. Le prochain goûter aura lieu le **jeudi 6 janvier** : ce sera l'occasion de fêter la nouvelle année et de tirer les rois. Mais avant, nous sommes une vingtaine à aller à Auxerexpo assister au spectacle du **cirque de Moscou sur glace**.

N'oublions pas non plus les enfants. Après des hésitations dues au contexte sanitaire, l'**aide aux devoirs** a repris le lundi 15 novembre. Cette aide, entièrement gratuite, est réservée aux élèves de l'école de Cravant et à ceux en 6^{ème} de collège. Elle se déroule chaque lundi à la bibliothèque de 17 h à 18 h et est encadrée par 6 bénévoles. Pour assurer le déplacement des enfants de l'école à la bibliothèque, à 16 h 45 2 bénévoles, Françoise et Laurence, viennent les chercher pour les accompagner jusqu'à la bibliothèque.

Les élèves de CP sont encadrés par Marie-Claire Jacotey et Marie Theurel

CE1

Fabienne Romain

CE2

Laurence Brot

CM1 et CM2

Samir Agharbi

6^{ème}

Françoise Hounsoume

Pour l'instant 9 élèves sont présents mais il est possible de s'inscrire à tout moment en vous présentant avec votre enfant le lundi à 17 h à la bibliothèque

Si vous avez des renseignements à demander sur l'une ou l'autre activité de notre association, Marie Theurel se fera un plaisir de vous renseigner au **06 62 84 19 23** ou par mail mariet@wanadoo.fr



DERNIERE MINUTE - FSE

La **section TAROT** du FSE est à la recherche de nouveaux joueurs pour étoffer son effectif qui a bien diminué depuis la crise sanitaire. Rendez-vous **chaque lundi à la bibliothèque de Cravant de 20 h à 23 h**.

Si des personnes préfèrent jouer au **scrabble** rendez-vous également au même endroit et à la même heure. Pour l'instant le groupe n'est pas constitué mais il y a des demandes.



CAFE CITOYEN

C'est avec beaucoup de plaisir et après une longue absence que nous avons repris les cafés citoyens promis, le 9 d'octobre 2021 à Accolay.

Nous avons ainsi échangé avec une quinzaine d'Accolois, autour d'un petit café, sur la « vie au village », la valorisation des lavoirs, le chantier jeunes, les futurs fêtes de fin d'année, et les différents travaux en cours...

Ce temps d'échange élus citoyens est comme nous l'espérons un moment convivial riche des retours des habitants de la commune et des explications du maire et de ses adjoints sur les différents travaux de l'actuel conseil municipal.



Notre prochaine rencontre se déroulera à la salle polyvalente de Cravant le Samedi 20 novembre de 09h45 à 11h45 et s'organisera tous les premiers samedi du mois, tour à tour à Accolay, Cravant et Cheully à compter du mois de janvier.



LES POTOS

« Malgré un contexte sanitaire difficile, nous avons pu organiser cet été notre fête de fin d'année scolaire. Nous avons ainsi pu accueillir parents, enfants et grands-parents le samedi 9 juillet au terrain de foot d'Accolay autour d'un jambon à la broche.

Les enfants ont pu s'exercer sur un cible-foot gonflable tandis que le groupe JARVIS animait la journée. Malgré un temps incertain, c'est avec plaisir que nous avons pu constater une belle fréquentation qui nous conforte dans l'idée de poursuivre ce type de manifestations.

Nous remercions la commune qui a su nous soutenir matériellement dans l'organisation de cet événement.»



CRAVANT PATRIMOINE

Tous les adhérents ainsi que les membres du Conseil d'Administration de notre Association sont heureux de vous souhaiter, lectrices et lecteurs du Petit Journal, une excellente fin d'année 2021 ainsi qu'une année 2022 à la hauteur de vos espérances !

Notre Association, toujours aussi dynamique et enthousiaste, a réalisé cette année beaucoup de projets qui lui tenaient à cœur : bacs fleuris dans Cravant, exposition de photos sur la faune locale, remplacement de la plaque endommagée de la stèle commémorative de la bataille de Cravant, réalisation d'un tampon encreur destiné aux pèlerins en route pour Saint-Jacques de Compostelle, ouverture de l'église durant la période estivale, exposition de photos Cravant d'hier et d'aujourd'hui pendant les journées du Patrimoine.

Et pas d'inquiétude pour l'année prochaine ! ce ne sont pas les idées qui manquent et nous aurons plaisir à en partager les développements avec vous dans les futures parutions de ce Petit Journal.

Parmi les gros projets à mener à bien, il y aura l'organisation en 2023 de la commémoration des 600 ans de la bataille de Cravant qui a eu lieu en juillet 1423. C'est l'une des dernières batailles de la guerre de Cent Ans et une grande réflexion a déjà commencé conjointement avec la mairie et les autres organisations locales afin de préparer une fête qui soit au niveau de l'importance de cet événement.

N'oubliez pas que de très beaux marque-pages illustrés des monuments de Cravant sont à votre disposition dans votre agence postale pour agréablement compléter vos présents de fin d'année ! Nous voulions également remercier sincèrement les nouveaux adhérents qui nous ont rejoint cette année : notre porte est ouverte à tous ceux qui souhaitent participer à la défense de notre beau patrimoine ! A l'année prochaine et prenez bien soin de vous et de vos proches !

LE SAVIEZ-VOUS ?



2023 - La Bataille de Cravant aura 600 ans !

En juillet 2023, Cravant commémorera les six cents ans de la bataille qui s'est déroulée au pied des murailles de notre village le 31 juillet 1423. Pour que cette commémoration soit à la hauteur d'une des très grandes batailles de la guerre de 100 ans, la Mairie et un certain nombre d'associations du village ont commencé à se réunir pour mettre au point cette manifestation qui sera le temps fort de l'année 2023. Bien entendu, nous vous tiendrons au courant du projet et ne manquerons pas de solliciter toute la population du village pour donner à cette commémoration tout le lustre qu'elle demande. A bientôt donc ...



Vous êtes allocataire d'une retraite complémentaire : le service SORTIR PLUS

Aller chez le coiffeur, retrouver votre famille et vos amis, faire vos courses, aller chez le médecin, assister à une sortie organisée...

VOUS AVEZ 75 ANS ET PLUS, ET VOUS ÉPROUVEZ DES DIFFICULTÉS À VOUS DÉPLACER POUR VOS SORTIES QUOTIDIENNES ?

À votre demande et quand vous le voulez, votre caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco met à votre disposition SORTIR PLUS pour vous accompagner, à pied ou en voiture.

Des conseillers dédiés organisent votre sortie avec vous. Ensemble vous choisissez un accompagnateur qui viendra vous chercher à l'heure convenue et vous conduira où vous voulez. Selon le cas, il peut rester à vos côtés, vous attendre ou revenir vous chercher. Il vous accompagne à domicile.

Quel est le mode de paiement pour régler le service sortir plus ?

- Le paiement de ce service s'opère par le biais d'un *Chèque Emploi Service Universel (CESU) Sortir Plus*. Les chèques Sortir Plus permettent uniquement de payer cette prestation.

- Chaque chéquier d'une valeur de 150€ vous sera envoyé à votre adresse ou celle d'un de vos proches, dans la limite de 3 chèquiers par an.

Une participation financière est nécessaire : 15€ pour le premier chéquier, 20€ pour le second et 30€ pour le troisième. Ces chèquiers sont valables durant une année civile et peuvent être utilisés jusqu'à la fin janvier de l'année suivante.

Dans le cadre de la pandémie COVID-19, le service gratuit d'aide aux courses pour les retraités de 70 ans et plus est maintenu pendant toute la période d'application des mesures barrières.

Les autres aides sont maintenues, dans le respect des gestes barrières. SORTIR PLUS facilite vos déplacements (rendez-vous de santé, services publics).

Contacts :

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 :

ou

www.sortir-plus.fr



LA MALVEILLANCE SUR INTERNET

Le piratage de messageries électroniques, de comptes en ligne, les contrefaçons de sites internet ... sont les principales menaces pour les particuliers. En cas de doute ou si vous êtes victime d'une escroquerie, le site gouvernemental cybermalveillance.gouv.fr permet d'obtenir un accompagnement en ligne : diagnostic technique, conseils et assistance pour les démarches.

Noëlissimo



Décoration des rues

Comme chaque année, les rues de nos villages seront décorées début décembre par les bénévoles des Amis d'Accolay et du Centre Communal d'Action sociale.

Sapins et enluminures réjouiront petits et grands. Vous souhaitez nous offrir de l'aide contactez-nous à la mairie au 03.86.42.23.34 ou mairie-deuxrivieres@orange.fr (Sabrina Facon ou Michèle Bary).

Marché de Noël

Votre équipe municipale vous propose cette année un marché de Noël à Accolay (place de l' Eglise) le samedi 04 Décembre de 15h00 à 19h00. Artisanat, épicerie fine... L'opportunité de préparer vos cadeaux et fêtes de fin d'année tout près de chez vous.

Déambulation festive

C'est dans les rues de nos villages que s'organisera notre spectacle 2021. Nos enfants préparent depuis fin septembre une déambulation festive qui s'organisera le samedi 11 Décembre de 11h00 à 12h00 à Accolay et de 14h30 à 15h30 à Cravant. Nos jeunes artistes précédés du Père Noël nous emmèneront à la découverte des " Noëls du monde " Une occasion unique de partager ces fêtes de fin d'année ENSEMBLE !

Noël des enfants

Nos enfants de 0 à 10 ans (maximum CM2) résidant sur la commune recevront cette année, un bon d'achat de 15 euros chez JouéClub. Rendez-vous en boutique au plus tard le 30 novembre et réservez-leur un cadeau, que notre équipe de bénévoles aura le plaisir de leur remettre lors du Drive organisé à l'école de Cravant le samedi 11 Décembre de 14h15 à 17h30 (un rdv vous sera fixé par téléphone afin d'éviter des files d'attente inutiles).

Noël des aînés

Nos aînés (plus de 68 ans), auront l' embarras du choix en ce Noël 2021 :

Nos amis accolois pourront choisir entre un " colis terroir gourmand " ou le traditionnel repas à L'Hostellerie de la Fontaine, le dimanche 27/02/2022 à 12h00.

Les Cravantais pourront choisir eux aussi entre le " colis terroir gourmand " ou le traditionnel repas des aînés organisé par les bénévoles du CCAS à la salle polyvalente de Cravant le 06/02/2022 à 12h00.

Deux drives s'organiseront à Cravant le 11/12 et à Accolay le 18/12 pour la distribution des colis.

Inscriptions:

Vos enfants ont entre 0 et 10 ans (maximum CM2) ou vous avez plus de 68 ans, vous avez normalement reçu un courrier nominatif avec un bulletin à nous retourner au plus tard fin novembre. N'oubliez pas de nous le renvoyer !

Vous n'avez encore rien reçu ? contactez-nous au plus vite à la mairie au 03.86.42.23.34 ou mairie-deuxrivieres@orange.fr (Sabrina Facon ou Michèle Bary)

Joyeuses fêtes !

COMMISSION CONSULTATIVE ENVIRONNEMENT LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets est de la compétence de la Communauté de commune de Chablis Villages et Territoires (3CVT). Elle gère les différents déchets en fonction de leur type:

- Les ordures ménagères par un enlèvement (EOM) en porte à porte une semaine sur deux ;
- Les déchets recyclables ou le tri sélectif par enlèvement en porte à porte une semaine sur deux ;
- Le verre par apport personnel dans des conteneurs.
- Les autres déchets sont à déposer dans les 4 déchetteries (Chablis - Mailly la Ville - Maligny - Vermenton).
- Le compostage (voir paragraphe ci-dessous)

LES DECHETS MENAGERS ET RECYCLABLES :

L'enlèvement des déchets ménagers et recyclables étant réalisé au porte à porte alterné hebdomadairement, vous devez disposer d'un bac normalisé pour les ordures ménagères et d'un bac ou sac jaune mis à disposition pour le tri sélectif. Il est donc interdit de faire d'apport dans les conteneurs prévus à cet effet, qui seront retirés en fin d'année.

Rappel des déchets recyclables

NOUVEAU
Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

- Toutes les bouteilles
- Tous les flacons et bidons
- Toutes les barquettes
- Tous les pots et les boîtes
- Tous les sacs et sachets
- Tous les films

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Quelques erreurs à éviter !
Sopalin, Kleenex ou masques usagés ne se recyclent pas >>> Poubelles ordures ménagères
Ne pas mettre vos emballages dans un sac poubelle noir : ils ne seront pas recyclés !
Les cartons bruns d'emballages et le polystyrène >>> Déchetterie

Rappel sur les apports du verre (bocaux sans couvercle)

À RECYCLER
EMBALLAGES EN VERRE
BOUTEILLES EN VERRE POTS ET BOCAUX EN VERRE

A CRAVANT des bacs de grande capacité (2 jaunes et 2 verts) sont à disposition à l'entrée des ateliers municipaux pour les usagers en week-end et les résidences secondaires uniquement. Ce qui exclue les périodes de vacances où ils doivent utiliser les bacs individuels. Nous envisageons la mise à disposition de conteneurs spécifiques accessibles uniquement par code aux usagers qui en auront fait et justifié la demande à la commune par le coupon joint en fin d'article.

DECHETTERIES LES APPORTS EN DECHETTERIE :



JOURS ET HORAIRES OUVERTURES

VERMENTON

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Fermée	14h – 17h/18h*	Fermée	9h – 12h	9h – 12h 14h -17h/18h*	14h – 17h/18h*

*Ouverture en période estivale, du 1^{er} avril au 30 septembre

MAILLY LA VILLE

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h – 12h 14h -17h/18h*	Fermée	Fermée	9h – 12h

*Ouverture en période estivale, du 1^{er} avril au 30 septembre

Petit conseil : Si vous vous faites installer un appareil ménager par un professionnel, il est tenu de reprendre et de recycler votre ancien appareil. Dans le cas contraire d'un achat et une installation personnel, c'est à votre charge de le recycler.

LE COMPOSTAGE :

Afin de réduire le poids des résidus alimentaires et de les valoriser, il est proposé aux usagers de composter en fonction de leurs possibilités.

Le compostage est proposé sous deux modes : le compostage individuel ou le compostage collectif.

Qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques tels que les épluchures de légumes, certains restes de repas ou déchets verts du jardin. Les matières sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des microorganismes (bactéries, champignons, etc.) et des organismes de plus grande taille (lombrics, cloportes, etc.). Les déchets perdent peu à peu leur aspect d'origine pour devenir du compost. En forêt les matières organiques se décomposent naturellement pour se transformer en humus et améliorer la fertilité du sol : le compostage est donc un moyen de reproduire ce cycle naturel pour traiter les déchets de cuisine et de jardin.

Pourquoi composter ?

- Pour réduire ses déchets et ainsi limiter son impact environnemental : faire du compostage permet de valoriser ses déchets organiques, d'alléger sa poubelle et d'éviter que ces matières finissent en centre de stockage et d'enfouissement dont les coûts sont supportés par tous.
- Pour disposer d'un engrais gratuit pour le jardin, que vous produisez vous-même à partir de vos déchets fermentescibles, ainsi vous lui apportez les besoins essentiels à son développement : utilisé en amendement le compost augmente le taux de matière organique dans le sol et améliore la capacité de rétention en eau.
- Pour éviter des allers-retours en déchetterie pour les apports de déchets verts. **Composter c'est donc aussi économiser du temps et éviter les pollutions liées au transport !**

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

-Le compostage en tas : Cette technique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas. L'avantage principal est qu'il n'y a pas de contrainte de volume. Le compostage en tas est idéal lorsque l'on possède un grand jardin. Il est toutefois conseillé de faire plusieurs tas de compost côte à côte, que l'on retourne et transvase au fur et à mesure, plutôt qu'un grand tas plus difficile à gérer.

-Le compostage en bac : Le compostage peut se faire à l'aide d'un bac à compost, en bois ou plastique. Cette pratique a notamment l'avantage de protéger le compost des aléas climatiques et des animaux. La période de fermentation est également plus rapide (6-8 mois environ)

La 3CVT peut vous vendre un composteur Bois (voir tarification jointe au bulletin)

LE COMPOSTAGE COLLECTIF :



La 3CVT a délégué la gestion du compostage collectif au Syndicat des Déchets Centre Yonne (SDCY). Chaque commune qui souhaite mettre en place ce moyen pour ses administrés doit se rapprocher du SDCY, ce qui est le cas de DEUX-RIVIERES.

La gestion du compostage s'organise autour de deux sites d'ACCOLAY (près du cimetière) et de CRAVANT (près des ateliers municipaux). Ils seront gérés par 2 référents qui assurent :

- Formation et réunion conviviales des usagers inscrits pour une bonne utilisation.
- Suivi et entretien du site.
- Brassage régulier des apports pour une meilleure décomposition et éviter l'apparitions des rongeurs.
- Distribution de compost à chaque usager inscrit.

Les usagers inscrits, après formation par les référents, remplissent une charte et en contrepartie, il leur sera remis un guide, un Bio seau et un code d'accès aux bacs de compostage. Seuls les inscrits y auront accès.

Point sur les deux sites:

ACCOLAY: Le compostage collectif est ouvert à tous depuis quelques années. Suite à des problèmes posés par la gestion et des incivilités (apports non conformes, vol de compost), nous demandons aux usagers qui font des apports de bien vouloir se faire connaître à la mairie en renseignant le coupon ci-dessous.

CRAVANT: Le site est en cours de mise en place. Les référents sont formés et les bacs installés. Début novembre nous passons à la formation des usagers lors d'une réunion festive. Nous prévoyons d'améliorer l'esthétique du site avec l'aide des Filous Futés.

Les inscriptions restent ouvertes en remplissant le coupon réponse ci-dessous.

Le SDCY nous demande d'avoir 2 référents par site les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie ou lors des réunions.



✂.....**.....INSCRIPTION AU COMPOSTAGE COLLECTIF**

Bulletin à compléter / découper / déposer dans la boîte à lettre de votre mairie :

Nom/Prénom.....

Adresse :.....

N° de téléphone :.....

Adresse mail :.....

Nous espérons ainsi ne plus être confronté aux dépôts sauvages et ne pas être obligés d'équiper la zone de collecte de déchets de caméras et d'appliquer aux contrevenants les amendes prévues à cet effet.

Nous comptons sur la discipline de chacun et le respect d'autrui pour maintenir un cadre de vie dans nos villages digne d'une "cité de caractère Bourgogne Franche Comté" pour nos visiteurs et pour nous.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COLLABORATION

LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL et POUBELLE

La 3CVT met en place un questionnaire sur la fourniture de poubelles ménagères normalisées et sur le compostage (Document joint à cet article), merci à tous de bien vouloir le remplir et de suivre les instructions de transmissions précisées.



Notre prochain article traitera du domaine de l'eau potable

✂.....**.....INSCRIPTION AUX CONTENEURS SPECIFIQUES**

Bulletin à compléter / découper / déposer dans la boîte à lettre de votre mairie :

Nom / Prénom :.....

Adresse :.....

N° téléphone :.....

Mail :.....

Votre problème de déchets en quelques mots : (s'agit-il des déchets alimentaires ? des poubelles jaunes ? des déchets ultimes ?)

.....
.....
.....
.....
.....
.....